

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

Convocations adressées le 30 août 2023

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 3 suppléants
Nombre de délégués votants : 8 (dont 1 pouvoir)

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, Monsieur Patrick MICHAUD, Madame Cécile CHEVILLARD, Etienne MARTEGOUTTE, Madame Betsabée HAAS

Membres excusés :

Monsieur Pierre-Alain ROIRON (a donné pouvoir à Monsieur Bruno FENET).

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Emmanuel DUMENIL, Monsieur Thibault COULON, Monsieur Christophe BOULANGER.

Pouvoir :

1

CS230905-01 – INSTITUTIONS - INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL

Monsieur Bruno FENET, en tant que doyen de l'assemblée, est désigné Président de la séance, et donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article 5-1 des statuts, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT) est administré par un comité syndical composé pour :

- La Région Centre Val de Loire : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- Le Conseil Départemental d'Indre et Loire : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- Tours Métropole Val de Loire : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Par délibération du Conseil métropolitain du 26 juin 2023 faisant suite au renouvellement de son exécutif du 17 mars 2023, Tours Métropole Val de Loire a désigné ses représentants pour siéger au sein du SMADAIT:

- Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, en tant que représentants titulaires,
- Monsieur Emmanuel DUMENIL, Monsieur Thibault COULON, Monsieur Christophe BOULANGER, en tant que représentants suppléants.

Conformément à la délibération de la Région Centre Val de Loire du 2 juillet 2021 restent :

- Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Pierre-Alain ROIRON et Madame Betsabée HAAS, en tant que représentants titulaires,
- Madame Cathy MUNSCH, Madame Catherine GAY, Madame Gaele LAHOREAU, en tant que représentants suppléants,

Conformément à la délibération du Conseil Départemental d'Indre et Loire du 13 juillet 2021, restent:

- Monsieur Patrick MICHAUD, Madame Cécile CHEVILLARD et Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, en tant que représentants titulaires,
- Monsieur Brice DROINEAU, Monsieur Judicaël OSMOND, Madame Sylvie GINER, en tant que représentants suppléants,

Suite au renouvellement partiel des représentants du Syndicat mixte, il convient de prendre acte de la désignation des nouveaux représentants et de procéder à l'installation du Comité Syndical.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération DAP N° 21.02.06 de la Région Centre Val de Loire du 2 juillet 2021

Vu la délibération ID WD : 25814 du Conseil Départemental d'Indre et Loire du 13 juillet 2021,

Vu la délibération C_23_06_26_003 de Tours Métropole Val de Loire du 26 juin 2023,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la désignation des nouveaux représentants de Tours Métropole Val de Loire appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire:
 - Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, en tant que représentants titulaires,
 - Monsieur Emmanuel DUMENIL, Monsieur Thibault COULON, Monsieur Christophe BOULANGER, en tant que représentants suppléants.
- **ACTE** l'installation du Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité (8 voix pour)